

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Thierry Meunier, Guy Farget., Viviane Brunet, Véronique Dallery, Jean Louis Fafournoux, Michel Chaux , Sandy Goutorbe, Jean Paul Savattez; Bruno Pilonchery,

Absent excusé: Lydie Faye,

Monsieur DEVILLELE du SPANC qui devait assister à notre réunion s'excuse de ne pouvoir être présent suite à un problème de santé

II Points abordés:

1 Réforme territoriale	Le Conseil a voté à l'unanimité des membres présents contre le projet de schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet qui intègre notre Commune à Roanne Agglomération. Les membres du Conseil émettent le souhait d'intégrer la Communauté d'agglomération Loire Forez
2 Dissolution BUDGET CCAS	Ce sujet est ajourné. Il sera revu au prochain Conseil. Des explications supplémentaires devront être demandées au Trésorier.
3 Approbation à l'unanimité de la Convention 2016 pour le Site de Proximité	
4 Assainissement de Royon	Devis SADE : 10 300 € HT, SDRTP : 10 060 € HT. L'entreprise SADE étant plus spécialisée dans ces travaux a été retenue
5 Désamiantage du vestiaire	Afin de procéder à l'enlèvement de la toiture (amiante) deux devis sont réalisés. Entreprise CUISSON : 10 310 € HT SDRPT 8 403 € HT. Le Conseil valide la proposition de SDRTP.
6 Permanences aux élections régionales des 6 et 13 décembre	Le bureau sera composé de Jean-Paul SAVATTEZ, Michel CHAUX, Sandy GOUTORBE, Jean-Hervé PEURIERE. Tour de rôle : 8h-10 h : Sandy et Michel ; 10h-12h : Jean-Paul et Viviane ; 12h-14h : Bruno et Lydie ; 14h -16h : Guy et Thierry ; 16 h 18 h : Jean-Louis et Véronique
7 Bulletin municipal	Il est bien avancé. Manque seulement 2 ou 3 rubriques. Quelques modifications ont été apportées durant la réunion. Sa diffusion est prévue semaine 51.
8 Questions diverses	* Le CU pour la Boulangerie est envoyé. Prochaine réunion le 18 janvier 2016. * Le permis d'aménager pour le lotissement est en cours auprès de l'entreprise F2I. * Terrain à Misson : la vente est passée. Un RDV a eu lieu ce lundi avec le CFF de Noirétable pour le nettoyage du site. Des propositions doivent nous être faites d'ici 3 semaines. Elles seront examinées lors du prochain conseil municipal. * Approbation des marchés concernant les travaux de l'école. * La remise du colis de Noël pour les employés communaux aura lieu le mardi 22 décembre à la maison des associations à 16 h (tous les élus sont invités). Cette année il a été choisi un panier garni de produits régionaux.
9 Approbation du RPQS (Rapport sur le prix et la Qualité du Service Eaux et Assainissement)	Il a été envoyé au Conseil Départemental et validé.
10 Ecole	L'appel d'offre a été publié sur le site des marchés publics du Conseil Général le mardi 17 novembre pour une remise des plis au plus tard le jeudi 10 décembre à 12h et une ouverture des plis le même jour à 14h.
11 Vestiaires du foot	L'appel d'offre a été publié sur le site des marchés publics du Conseil Général le vendredi 20 novembre pour une remise des plis au plus tard le jeudi 17 décembre à 12h et une ouverture des plis le 22 décembre à 20h. Pour l'éclairage du vestiaire au vu du montant du devis une réunion sera prévue avec le SIEL pour plus d'informations.
12 Remplacement de Bernard	Un profil de poste a été élaboré avec le CDG de La Loire. Pour ce recrutement nous serons assistés par la Maison des services de Noirétable : Mme VERCAMMEN Marie. L'emploi sera diffusé à partir du 7 décembre avec une date limite de réception des candidatures pour le 8 janvier
13 Site Internet	Suite au devis concernant l'image à 360°, Michel doit contacter Monsieur Xavier SPERTINI pour voir éventuellement si nous pouvons modifier l'image du Bourg, garder une seule image de Cervières et rajouter La Plagnette en remplacement de la Maison Coste et du Bar Chez Marcel. Concernant la formation pour l'utilisation du site nous retenons la solution à 250 € pour se déplacer à Aurillac. 4 à 5 personnes devraient y assister. Michel s'en occupe.

14 Subvention vestiaires foot

Suite à la communication téléphonique avec Mme VONNER de ce matin le Conseil a opté pour la 1ère solution c'est-à-dire ne pas s'associer avec Chausseterre pour notre demande de subvention et rester à notre taux habituel de 45.8 % pour une subvention d'environ 131 000 € et nous permettre ainsi de présenter notre dossier de suite et pouvoir démarrer les travaux en janvier. Sinon en associant Chausseterre le délai d'attente serait reporté de 6 mois pour gagner seulement 10 000 € de plus (solution non retenue car ces délais trop importants nous engendreraient des pénalités).

15 Budget eau

Le Conseil municipal valide la proposition pour un transfert de 35 940 € au budget principal concernant les salaires d'un employé à temps plein et deux mois de secrétariat.

16 Vœux de la Municipalité

Ils auront lieu le dimanche 10 janvier 2016 à 11h avec le traditionnel buffet campagnard.

Prochaines réunions Conseil Municipal:

21 Décembre 2015- 20h00- Mairie les Salles